

**123 INVESTMENT MANAGERS**  
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance  
Au capital social de 534 706 €  
Siège social : 94, rue de la Victoire 75009 Paris  
432 510 345 RCS de Paris  
(la « **Société** »)

---

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DES ACTIONNAIRES EN DATE DU 25 JUIN 2025**

---

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le 25 juin,  
A 9 heures,

Les actionnaires de la société 123 INVESTMENT MANAGERS, société anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital social de 534 706 euros dont le siège est situé 94, rue de la Victoire 75009 Paris, se sont réunis sur convocation du Directoire par courrier en date du 10 juin 2025.

La feuille de présence, émargée en entrant en séance par tous les actionnaires présents ou représentés est certifiée exacte par le bureau.

Le bureau constate la présence ou la représentation de 2 actionnaires détenant ensemble 53.470.600 actions et indique que cela répond aux exigences de quorum les assemblées générales ordinaires, conformément aux stipulations de l'article 17 des Statuts.

BEFEC-PRICE WATERHOUSE, commissaire aux comptes convoqué dans le même délai que les actionnaires, est absent et excusé.

Conformément à l'article 17 des Statuts, l'assemblée procède à la composition de son bureau :

- M. Xavier Anthonioz Rossiaux est désigné président de séance,
- M. Marc Guittet est désigné secrétaire de séance,

Les actionnaires présents et représentés désignent à l'unanimité en qualité de scrutateurs, les actionnaires suivants :

- La société Capucines Capital Partners
- La société Asco Capital

Le président de séance dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires de la Société les documents suivants :

- le rapport du Directoire ;
- la feuille de présence ;
- les pouvoirs des actionnaires représentés ;
- le texte des résolutions proposées ;
- les statuts de la Société ;

Le président de séance déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social conformément auxdites dispositions.

Le président de séance indique que la présente assemblée est réunie afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de surveillance et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus au Président et aux membres du Directoire ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-86 et suivants du Code de commerce ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Directoire.

Puis une discussion s'instaure entre les actionnaires présents.

Personne ne demandant plus la parole, le Président soumet successivement au vote les résolutions suivantes :

**PREMIERE RESOLUTION**  
**APPROBATION DES COMPTES ANNUELS ET QUITUS**

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport de gestion du Directoire, du rapport du conseil de surveillance et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application des dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 dudit Code.

En conséquence, les actionnaires donnent au Directoire et aux conseillers, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix*

**DEUXIEME RESOLUTION**  
**AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024**

L'Assemblée générale approuve la proposition du Directoire et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 14 829 132 euros, auquel il y a lieu d'ajouter les sommes inscrites au compte Report à Nouveau, pour 10 809 977 euros, soit un bénéfice à affecter de 25 639 109 euros, de la manière suivante :

- Aux associés, à titre de dividendes, la somme de 9 000 000 euros soit 0,168 euro par action,
- Au poste de « Autres réserves », la somme de 16 639 109 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale constate qu'au cours des trois derniers exercices, il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes :

	Nombre	Dividende distribué	Revenu global
--	--------	---------------------	---------------

	d'actions	par action	
Exercice clos le 31 décembre 2023	53 470 600	0,2244€	12 000 000€
Exercice clos le 31 décembre 2022	53 470 600	0,1309 €	7 000 000 €
Exercice clos le 31 décembre 2021	53 470 600	0,1496 €	8 000 000 €

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix*

### **TROISIEME RESOLUTION**

#### **CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L. 225-86 DU CODE DE COMMERCE**

L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve et ratifie les conventions mentionnées dans ce rapport.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix*

### **QUATRIEME RESOLUTION**

#### **RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du Président, décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'aux décisions statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix*

### **CINQUIEME RESOLUTION**

#### **POUVOIR POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITÉS**

L'assemblée générale, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix*

\* \* \*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président de séance déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

---

M. Xavier Anthonioz Rossiaux  
Président de séance

---

M. Marc Guittet  
Secrétaire de séance

---

Capucines Capital Partners  
Scrutateur

---

Asco Capital  
Scrutateur

## **SA 123 INVESTMENT MANAGERS**

94 rue de la Victoire  
75009 PARIS

**Plaquette au 31/12/2024**

**PR+MIER  
MONDE=**

LA SOMME DE NOTRE EXPERTISE  
ET DE VOS TALENTS.

**Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes  
inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables  
des Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Paris Île-de-France.**

**PREMIER MONDE**

13 rue Saint Lazare  
75009 PARIS

**Tél. 01.43.12.36.40 Fax. 01.40.07.53.42  
contact@premiermonde.fr  
www.premiermonde.fr**

**123 INVESTMENT MANAGERS**

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2024)**



## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2024)**

A l'assemblée générale  
**123 INVESTMENT MANAGERS**  
94, Rue de la Victoire  
75009 PARIS

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 123 INVESTMENT MANAGERS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## **Rapport sur le gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu du délai d'exploitation de certains éléments nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

<p><i>Document authentifié par signature électronique</i> Le commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers Audit Philippe Chevalier</p>
--

## **SA 123 INVESTMENT MANAGERS**

94 rue de la Victoire  
75009 PARIS

**Plaquette au 31/12/2024**

**PR+MIER  
MONDE=**

LA SOMME DE NOTRE EXPERTISE  
ET DE VOS TALENTS.

**Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes  
inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables  
des Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Paris Île-de-France.**

**PREMIER MONDE**

13 rue Saint Lazare  
75009 PARIS

**Tél. 01.43.12.36.40 Fax. 01.40.07.53.42  
contact@premiermonde.fr  
www.premiermonde.fr**

**Plaque**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPTES ANNUELS

**PR+MIER  
MOND=**

LA SOMME DE NOTRE EXPERTISE  
ET DE VOS TALENTS.

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
<b>ACTIF</b>				
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 054 918	949 268	105 650	198 029
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	2 282 796	1 923 953	358 843	311 052
Immob. en cours / Avances & acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	1 378 240	205 863	1 172 377	7 174 386
Autres titres immobilisés	1 704 831		1 704 831	4 635 647
Prêts				
Autres immobilisations financières	487 500		487 500	487 500
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>6 908 285</b>	<b>3 079 084</b>	<b>3 829 201</b>	<b>12 806 614</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	22 205 955	2 106 633	20 099 321	15 893 387
Fournisseurs débiteurs	491 584		491 584	111 398
Personnel				11 479
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	565 887		565 887	320 240
Autres créances	10 036 813	530 140	9 506 673	856 286
<b>Divers</b>				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement	5 700 200		5 700 200	14 650 145
Disponibilités	11 173 782		11 173 782	4 460 698
Charges constatées d'avance	398 926		398 926	318 675
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>50 573 147</b>	<b>2 636 773</b>	<b>47 936 374</b>	<b>36 622 308</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>57 481 432</b>	<b>5 715 857</b>	<b>51 765 574</b>	<b>49 428 922</b>

## Bilan

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel	534 706	534 706
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	158 433	158 433
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	53 471	53 471
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	10 809 977	16 424 441
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>14 829 132</b>	<b>6 385 536</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>26 385 718</b>	<b>23 556 587</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	972 428	972 428
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>972 428</b>	<b>972 428</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	20 701	12 443
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	20 701	12 443
Emprunts et dettes financières diverses	114 682	132 225
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	4 602 098	3 959 340
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 096 944	11 332 551
<i>Personnel</i>	1 106 782	1 489 497
<i>Organismes sociaux</i>	441 633	646 626
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	2 120 260	1 686 663
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	54 508	84 717
Dettes fiscales et sociales	3 723 183	3 907 503
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		197 850
Autres dettes	4 749 834	5 345 792
Produits constatés d'avance	99 987	12 204
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>24 407 428</b>	<b>24 899 907</b>
Ecarts de conversion - Passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>51 765 574</b>	<b>49 428 922</b>

## Compte de résultat

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
<b>PRODUITS</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue	32 287 097	100,00	37 123 164	100,00	-4 836 067	-13,03
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	710 913	2,20	560 826	1,51	150 088	26,76
<b>Total</b>	<b>32 998 011</b>	<b>102,20</b>	<b>37 683 990</b>	<b>101,51</b>	<b>-4 685 979</b>	<b>-12,43</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.	504 959	1,56	509 095	1,37	-4 135	-0,81
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	15 556 747	48,18	18 579 245	50,05	-3 022 498	-16,27
<b>Total</b>	<b>16 061 706</b>	<b>49,75</b>	<b>19 088 340</b>	<b>51,42</b>	<b>-3 026 633</b>	<b>-15,86</b>
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>16 936 305</b>	<b>52,46</b>	<b>18 595 650</b>	<b>50,09</b>	<b>-1 659 346</b>	<b>-8,92</b>
<b>CHARGES</b>						
Impôts, taxes et vers. assim.	710 670	2,20	740 632	2,00	-29 962	-4,05
Salaires et Traitements	5 479 366	16,97	6 218 075	16,75	-738 709	-11,88
Charges sociales	2 305 081	7,14	2 653 449	7,15	-348 368	-13,13
Amortissements et provisions	1 206 790	3,74	1 177 949	3,17	28 841	2,45
Autres charges	808 715	2,50	735 243	1,98	73 472	9,99
<b>Total</b>	<b>10 510 622</b>	<b>32,55</b>	<b>11 525 349</b>	<b>31,05</b>	<b>-1 014 727</b>	<b>-8,80</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>6 425 682</b>	<b>19,90</b>	<b>7 070 302</b>	<b>19,05</b>	<b>-644 619</b>	<b>-9,12</b>
Produits financiers	796 847	2,47	436 789	1,18	360 057	82,43
Charges financières	207 160	0,64	276 363	0,74	-69 204	-25,04
<b>Résultat financier</b>	<b>589 687</b>	<b>1,83</b>	<b>160 426</b>	<b>0,43</b>	<b>429 261</b>	<b>267,58</b>
Opérations en commun						
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>7 015 369</b>	<b>21,73</b>	<b>7 230 728</b>	<b>19,48</b>	<b>-215 359</b>	<b>-2,98</b>
Produits exceptionnels	19 184 257	59,42	5 457 470	14,70	13 726 787	251,52
Charges exceptionnelles	9 003 131	27,88	4 067 927	10,96	4 935 204	121,32
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>10 181 125</b>	<b>31,53</b>	<b>1 389 543</b>	<b>3,74</b>	<b>8 791 582</b>	<b>632,70</b>
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	2 367 363	7,33	2 234 735	6,02	132 628	5,93
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>14 829 132</b>	<b>45,93</b>	<b>6 385 536</b>	<b>17,20</b>	<b>8 443 596</b>	<b>132,23</b>

# Plaquette

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe

**PR+MIER  
MOND=**

LA SOMME DE NOTRE EXPERTISE  
ET DE VOS TALENTS.

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA 123 INVESTMENT MANAGERS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 51 765 574 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 14 829 132 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/05/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 modifié à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels. Les comptes sont établis conformément au PCG.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,4 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 70 ans
- Taux de rotation du personnel : 3 %
- Table de taux de mortalité : Table TG 05

## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

---

Cession participation Crystal

Signature d'un accord de vente d'actions en mai 2024 avec Goldman Sachs Alternatives pour vendre la majorité de Crystal Group.

La clôture de la transaction a été réalisée le 30 octobre 2024, générant une plus-value de 10,0 millions d'euros dans les comptes du Groupe.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 042 418	12 500		1 054 918
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 042 418</b>	<b>12 500</b>		<b>1 054 918</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 755 625	117 355		1 872 981
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	397 172	12 643		409 815
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 152 798</b>	<b>129 998</b>		<b>2 282 796</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	7 434 072		6 055 832	1 378 240
- Autres titres immobilisés	4 635 647	6 347 000	2 937 163	1 704 831
- Prêts et autres immobilisations financières	487 500			487 500
<b>Immobilisations financières</b>	<b>12 557 219</b>	<b>6 347 000</b>	<b>8 992 995</b>	<b>3 570 571</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>15 752 435</b>	<b>6 489 498</b>	<b>8 992 995</b>	<b>6 908 285</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	12 500	129 998	6 347 000	6 489 498
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>12 500</b>	<b>129 998</b>	<b>6 347 000</b>	<b>6 489 498</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			8 992 995	8 992 995
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>			<b>8 992 995</b>	<b>8 992 995</b>

## Notes sur le bilan

### Immobilisations financières

#### Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-EURO

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
<b>A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE</b>										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SASU 123LEG FUNDS	5	13	100,00	50	50					-12
SAS 123 DETAILIDFO 2015	5	-79	100,00	5	5					-4
SAS 123 ECOSUD 2015	5	-64	100,00	5	5					-4
SAS 123 HOTELLERIE NORD	5	-58	100,00	5						-4
123 IM SUISSE SA	106	66	100,00	92	92			611		81
SAS 123 LOGOUEST 2015			100,00							
SAS 123ECONORD EST 2015	5	-62	100,00	5						-5
SAS 123 LOGEST 2015	5	-44	100,00	5	5					-4
SAS 123 DETAILPARIS 2015	5	-79	100,00	5	5					-4
SAS 123 PREMOUEST 2015	5	-49	100,00	5	5					-4
SASU 123 HOTELLERIE OUES	5	-71	100,00	5	5					-6
SAS 123 PREMSUD 2015	5	-50	100,00	5	5					-3
- Participations (détenues entre 10 et 50% )										
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBALS SUR LES AUTRES TITRES</b>										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Nous avons déprécié à 100% les participations suivantes :

- 123 Hotellerie Nord
- 123 Plein Est 2015
- 123 Econordest 2015

Les sociétés suivantes ont été absorbées par la société 123 Investment Managers

- 123 Hotellerie Nord
- 123 EcoNord Est
- 123 Plein Est

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	844 390	104 879		949 268
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>844 390</b>	<b>104 879</b>		<b>949 268</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 539 253	49 233		1 588 486
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	302 493	32 974		335 467
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 841 746</b>	<b>82 208</b>		<b>1 923 953</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 686 135</b>	<b>187 086</b>		<b>2 873 222</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 34 186 665 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	487 500		487 500
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	22 205 955	22 205 955	
Autres	11 094 284	11 094 284	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	398 926	398 926	
<b>Total</b>	<b>34 186 665</b>	<b>33 699 165</b>	<b>487 500</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Le poste Autres, des Créances de l'actif circulant, comprend une charge à répartir sur les exercices suivants de 350 361 € au 31 décembre 2024.

Cette charge à répartir concerne des commissions d'apporteurs d'affaires en relation avec des investisseurs institutionnels, qui sont étalées sur les durées de vie des fonds (fermés) sous-jacents.

FONDS	Valeur Brute	Dotations exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable
Commission 1	375 000€	-30 915€	-232 373€	142 627€
Commission 2	255 000€	-39 231€	-197 659€	57 341€
Commission 3	250 000€	-32 133€	-99 608€	150 392€
TOTAL	880 000€	-102 279€	-529 640€	350 360€

## Notes sur le bilan

### Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR EXT	4 162 520
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	97 295
Associés - intérêts courus	44 553
INTERET COURUS CAT	116 787
<b>Total</b>	<b>4 421 155</b>

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 534 706,00 EURO décomposé en 53 470 600 titres d'une valeur nominale de 0,01 EURO.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
<b>I. PERSONNES MORALES</b>		
SAS CAPUCINES CAPITAL PARTNERS 75009 PARIS 09	100,00	53 470 599,00
SC ASCO CAPITAL 74380 CRANVES SALES		1,00
<b>II. PERSONNES PHYSIQUES</b>		

## Notes sur le bilan

### Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/06/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	16 424 441
Résultat de l'exercice précédent	6 385 536
Prélèvements sur les réserves	
<b>Total des origines</b>	<b>22 809 977</b>
Affectations aux réserves	
Distributions	12 000 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
<b>Total des affectations</b>	<b>12 000 000</b>

### Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Capital	534 706				534 706
Primes d'émission	158 433				158 433
Réserve légale	53 471				53 471
Report à Nouveau	16 424 441			5 614 464	10 809 977
Résultat de l'exercice	6 385 536	-6 385 536	14 829 132	6 385 536	14 829 132
<i>Dividendes</i>		22 809 977			
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>23 556 587</b>	<b>16 424 441</b>	<b>14 829 132</b>	<b>12 000 000</b>	<b>26 385 718</b>

## Notes sur le bilan

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	972 428				972 428
<b>Total</b>	<b>972 428</b>				<b>972 428</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 24 407 428 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	20 701	20 701		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	114 682	114 682		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 096 944	11 096 944		
Dettes fiscales et sociales	3 723 183	3 723 183		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	9 351 932	9 351 932		
Produits constatés d'avance	99 987	99 987		
<b>Total</b>	<b>24 407 428</b>	<b>24 407 428</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	17 543			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	81 375			
(**) Dont envers les associés	4 602 098			

#### Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS NON PARVENUS	9 816 319
CONGES PAYES	216 703
INTERESSEMENT A PAYER	672 121
PRIMES	208 069
CHG SOCIALES CHARGES A PAYER	178 323
ETAT - Pvt à la source (PAS)	54 508
Clients - RRR à accorder	1 749 389
Clients - Avoirs à émettre	359 179
<b>Total</b>	<b>13 254 611</b>

Les fournisseurs non parvenus sont composés de :

Rétrocessions : 8 306 838 €

Management fees CCP : 773 792 €

Les honoraires liés aux fonds : 244 982 €

## Notes sur le bilan

Loyer Victoire & Associes : 329 720 €

Prestations diverses (Électricité, courrier, juridique...) : 160 788 €

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	398 926		
<b>Total</b>	<b>398 926</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	99 987		
<b>Total</b>	<b>99 987</b>		

Les produits constatés d'avance sont liés à :

- l'activité de gestion: 99 987 €

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	31 731 470		31 731 470
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	555 628		555 628
<b>TOTAL</b>	<b>32 287 097</b>		<b>32 287 097</b>

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Rémunération des commissaires aux comptes

##### Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 52 380 EURO

Honoraire des autres services : 0 EURO

#### Résultat financier

	31/12/2024	31/12/2023
Produits financiers de participation	50 714	14 603
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	102 799	
Autres intérêts et produits assimilés	267 820	161 613
Reprises sur provisions et transferts de charge	194 807	100 916
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	180 706	159 658
<b>Total des produits financiers</b>	<b>796 847</b>	<b>436 789</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	50 636	179 193
Intérêts et charges assimilés	156 418	97 170
Différences négatives de change	106	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>	<b>207 160</b>	<b>276 363</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>589 687</b>	<b>160 426</b>

## Notes sur le compte de résultat

### Charges et Produits exceptionnels

#### Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	8 993 034	
Autres charges	10 097	
Produits des cessions d'éléments d'actif		19 180 048
Autres produits		89
produits sur exercices antérieurs		4 119
<b>TOTAL</b>	<b>9 003 131</b>	<b>19 184 256</b>

### Résultat et impôts sur les bénéfices

#### Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant	7 015 369	2 367 363	4 648 006
+ Résultat exceptionnel	10 181 125		10 181 125
- Participations des salariés			
<b>Résultat comptable</b>	<b>17 196 495</b>	<b>2 367 363</b>	<b>14 829 132</b>
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

### Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2014, la société SA 123 INVESTMENT MANAGERS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe NYPHEAS IM, 94 rue de la Victoire 75009 PARIS 09.

A partir de l'exercice 2023, la société Nympheas IM devenait tête du groupe fiscalement intégré.

### Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Pour chacun des exercices sociaux au cours desquels, les résultats de la Filiale sont pris en compte pour le calcul du résultat d'ensemble du Groupe Intégré, la Filiale verse à la société Mère, à titre de participation au paiement de l'I.S et la contribution Sociale dus à raison des

## Notes sur le compte de résultat

résultats réalisés par le Groupe intégré au titre de chaque exercice, un montant d'impôt correspondant à L'I.S. et à la contribution Sociale que la Filiale aurait dû verser au Trésor public pour l'exercice considéré si elle n'avait pas été membre du Groupe Intégré.

Au titre de l'exercice 2024, la société 123 IM a reconnu une charge d'impôt sur les sociétés de 2 367 363E.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

### Conséquences fiscales en cas de sortie du groupe

Lors de la sortie de la Filiale du Groupe Intégré et après considération de la situation fiscale de la Filiale, des perspectives d'évolution de cette situation notamment au regard d'éventuel projets de réorganisation des activités de la filiale, comme de la nature de l'évènement motivant la sortie de la Filiale, la société Mère pourra octroyer à la Filiale une compensation au titre des conséquences en matière fiscale, de la perte par la filiale, du fait de son appartenance au Groupe Intégré, de certaines prérogatives fiscales.

## Autres informations

### Engagements de retraite

---

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 105 528 EURO

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.